

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Février 2016

5 - GESTION DU PATRIMOINE

5.7 - EXTENSION DES GARAGES ATELIERS DU METRO - PHASE 2

Avenant n° 2 au marché n° W 2014 11960 M Lot 4 : Serrurerie - Menuiseries métalliques - Menuiseries extérieures conclu avec l'entreprise ARTEL : Autorisation de signer l'avenant

L'an deux mille seize, le dix février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, TRAUTMANN, MME TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. CHOLLET, MME MARTI, M. MOUDENC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Absent-Excusé :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présente :

MME ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600046

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération D.2014.09.24.9.3 du 24 septembre 2014, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer avec l'entreprise ARTEL, le marché n° W 2014 11960 M, pour un montant de 259.764,30 € HT, pour les travaux du Lot 4 : Serrurerie - Menuiseries métalliques - Menuiseries extérieures dans le cadre de la phase 2 de l'opération d'extension des ateliers du métro.

Par délibération D.2015.09.16.6.5 du 16 septembre 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer l'avenant n°1 dont l'objet était de modifier le délai d'exécution contractuel et de commander des prestations complémentaires. Il représentait une augmentation du marché de 6,34%.

L'avenant n°2 a pour objet d'intégrer les prestations complémentaires au marché initial suivantes :

- Fourniture et pose d'un portillon d'accès aux voies VA24 et VA25,
- Fourniture et pose d'un bloc porte entre le local « soudure » et l'atelier « Energie Voie »,
- Modification des menuiseries extérieures du local « soudure »,
- Fourniture et pose de films opaque sur sanitaires.

Fourniture et pose d'un portillon d'accès aux voies VA24 et VA25

L'accès aux voies VA24 et VA25 nécessite la mise en place d'un portillon d'accès sur la clôture périphérique.

Cette prestation, initialement confiée au lot VRD, lui a été enlevé pour des incohérences de phasage.

Non prévue au marché initial du lot 4, cette prestation fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 989,69 € HT.

Fourniture et pose d'un bloc porte entre le local « soudure » et l'atelier « Energie Voie »

Entre le local « soudure » et l'atelier « énergie voie » restructurés dans le cadre du projet, il doit être placé une porte coupe-feu.

Cette porte, non prévue dans le marché initial, fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 1 469,51 € HT.

Modification des menuiseries extérieures du local « soudure »

L'aménagement des ateliers servants de Borderouge a été modifié dans le cadre du projet.

Ainsi, un local « soudure » a été créé.

Une paroi de ce local vient percuter une menuiserie existante.

Afin d'obtenir le caractère coupe-feu nécessaire du local, il a donc été nécessaire de venir modifier cette menuiserie pour l'arrêter de part et d'autre de la paroi.

Cette prestation, non prévue au marché initial, fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 730 € HT.

Fourniture et pose de films opaque sur sanitaires

Au rez de chaussée de l'atelier, une douche et un vestiaire femme ont été créés.

Ces locaux ont des menuiseries extérieures qu'il faut venir opacifier.

La prestation retenue est de venir placer un film opaque mais, non prévue au marché initial, cette prestation fait l'objet d'une rémunération complémentaire de 386,40 € HT.

Impact sur les prix du marché

Récapitulatif des montants :

1) Montant du marché initial	259 764,30 € HT
2) Montant de l'avenant n°1	16 477,76 € HT
3) Montant du présent avenant n°2	3 575,60 € HT

Montant total du marché (initial + avenants)

279 817,66 € HT

Le montant du présent avenant n° 2 est ainsi arrêté à 3 575,60 € HT et le montant initial du marché est porté de 259 764,30 € HT à 279 817,66 € HT soit une augmentation cumulée de 7,72 %.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **26 janvier 2016** émis un avis favorable à la passation de l'avenant n° 2 au marché n° W 2014 11960 M.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° W 2014 11960 M conclu avec l'entreprise ARTEL.

* *
*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

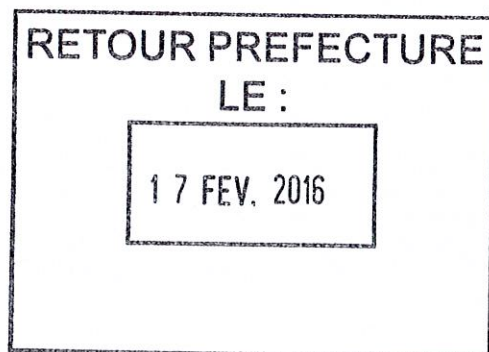
ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : APPROUVE l'avenant n° 2 au marché W 2014 11960 M conclu avec l'entreprise ARTEL pour un montant de 3 575,60 € HT.

ARTICLE 3 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,



Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO

Travaux phase 2 Extension des ateliers du métro Borderouge

AVENANT N° 2 AU LOT 04 – SERRURERIE – MENUISERIES METALLIQUES - MENUISERIES EXTERIEURES

DECEMBRE 2015

N° MARCHE N° W 2014 11960 M

EMETTEUR : OTCE MP	REDIGE PAR	VERIFIE PAR	
	F.KERLOCH	C.BADETS	
	APPROUVE PAR	DATE	
	C.BADETS	12/11/2015	
		FORMAT	PHASE DET
IDENTIFIANT			
PARTIE MAITRE D'OUVRAGE	PARTIE MAITRISE D'OEUVRE	INDICE	
		A	

EXTENSION DES ATELIERS DU METRO BORDEROUGE
AVENANT N° 2 MARCHÉ LOT 04

GRILLE DE RÉVISION

INDICE	ÉTABLI PAR	DATE	LIBELLE
A	F.KERLOCH	12/11/2015	Création du document

Article I. Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant n°2 a pour objet de décrire les prestations complémentaires au marché initial.

Cet avenant a des incidences sur les pièces suivantes du marché :

PIECE N° F-T-BCB-SP-315-BO002-031-B : CCTP du lot n° 04

Le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot n° 04 est complété par les éléments suivants :

Prix nouveaux :

- **Fourniture et pose d'un portillon d'accès aux voies VA24 et VA25**
Montant : 989,69 € HT.
- **Fourniture et pose d'un bloc porte entre le Local soudure et l'AEV**
Montant : 1469,51 € HT.
- **Modification des menuiseries extérieures du Local soudure**
Montant : 730,00 € HT.
- **Fourniture et pose de films opaque sur sanitaires**
Montant : 386,40 € HT.

Article II. Incidence financière du marché

Le montant total de l'avenant n°2 au marché est fixé à 3 575,60 € H.T.

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 279 817,66 € HT.

Article III. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

La SMAT

Xavier Bonneau
Directeur